

Décret

Générale

modern

Décret n° 86-013/PRE créant l'Ordre national du 27 juin 1977.

n° 86-013/PRE

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
6 mars 1986

Numéro JO
n° 4 du 31/03/1986

Date du numéro
31 mars 1986

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU les lois constitutionnelles n°77-001 et 77-002 en date du 27 juin 1977

Le Conseil des Ministres entendu dans sa séance du 25 février 1986.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Est créé l'Ordre National du 27 juin 1977 dont les statuts figurent en annexe du présent décret.

Article 2

Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République de Djibouti.

Par le Président de la République

HASSAN GOULED APTIDON